

Compte rendu du Conseil Municipal Réunion du 25 avril 2014 à 19h30

Convocation en date du 17 avril 2014

L'an deux mil quatorze, le vingt-cinq avril, le Conseil Municipal de Lignerolles s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Thierry PENTHIER

Présents : Mmes COSTA Chantale, JOUANDANE Juliette, MICHEL Josiane, VAUZELLE Martine, MARAIS Michelle, REGERAT Sophie
Ms VIALTAIX François, HORMIERE Pierre, TINDILLERE Alain, LESICKI André, SIMONNET Jacques, MARAIS Eric, PENTHIER Thierry,

Absents : COLAZZO Ginette

Pouvoirs : AUTIN Francis pour HORMIERE Pierre

Secrétaire de séance : MARAIS Eric

Assistait : MAILLARY Marie, Secrétaire de Mairie

2014-04-31 Vote du Budget Principal 2014

Monsieur le Maire présente à l'ensemble du conseil municipal une proposition de budget pour l'année 2014. Les recettes et dépenses de fonctionnement s'équilibrent à 434 849 € et les recettes et dépenses d'investissement s'équilibrent à 225 199 €. La part dégagée de la section de fonctionnement et alimentant l'investissement est de 65 400 €.

*Après en avoir délibéré,
les membres du conseil par :*

voix pour : 14

voix contre :

abstention :

- Adoptent le budget principal de la commune pour 2014 comme suit :

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
011 : Charges générales	119 820	002 : Excédent de fonc. Ex. 2013	66 280
012 : Charge de personnel	155 000	70 : Produits des services	25 495
014 Atténuation de prod. (FPIC)	1 600	73 : Impôts et taxes	206 640
65 : Charges gestion courante	66 367	74 : Dotations et participations	129 234
66 : Charges financières	11 500	75 : Produits gestion courante	5 000
67 : Charges exceptionnelles	10 200	013 Remb. salaires	2 200
68 : Amortiss. PLU	1 962		
022 : Dépenses imprévues	3 000		
023 : Virement section d'investiss	65 400		
TOTAL :	434 849	TOTAL	434 849

INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
16 : Emprunts et dettes	19 000	021 : Virement section foncion.	▶ 65 400
001 : Déficit 2013	60 837		
<i>Restes à réaliser 2014 :</i>		c/ 2802 amortiss PLU	1 804
<i>Voirie</i>	<i>2 000</i>	c/ 28031 amortiss PLU	158
<i>CCAB tranche 2</i>	<i>2 500</i>	1068 : Réserve pour RàR	45 637
<i>CCAB tranche 3</i>	<i>15 900</i>	FCTVA	19 000
<i>Défibillateur</i>	<i>2 200</i>	Fonds 1 (2014) CG	6 277
Sous TOTAL	102 437	Fonds 2 (tranche 3 - 2013) CG	37 800
Programmes 2014		Programme tvx cantine :	
Cantine – travaux de mise aux normes	75 600	Réserve parlementaire Sénatrice	20 700
Voirie	40 000	Conseil Général	17 650
Bâtiments communaux	6 162	DETR	10 773
Mat. Informatique Ecole	1 000		
TOTAL	225 199	TOTAL	225 199

Monsieur Simonnet souhaite indiquer que la part de la charge du personnel et frais assimilés ne représente que 30 % du budget de fonctionnement ce qui est très faible pour l'ensemble des services proposés (services techniques, administration générale, restauration scolaire, accueil périscolaire, aides aux maternelles). Il souligne également que le remboursement des intérêts de l'emprunt représente à peine 3% des dépenses de fonctionnement. Concernant la section des investissements, il explique que le Conseil Général contribue désormais dans la limite d'une enveloppe globale pour les projets non structurants des communes de l'Allier (achat de matériel, petits travaux). Pour les projets plus importants, ceux-ci doivent être soumis au Conseil Général avant le 25 janvier de chaque année et peuvent bénéficier d'une aide financière n'excédant pas 30% de montant hors taxe et limité, toute fois à certains montants plafonds. Il indique que ce système de financement oblige les communes à faire preuve d'économie dans leurs budgets. Monsieur le Maire indique que le CACS est très souvent loué, et qu'il est très demandé. A la question de Monsieur Lesicki, demandant si les recettes des locations couvrent les dépenses de fonctionnement de cette structure, il répond qu'il est très difficile d'y répondre puisque le CACS ne dispose pas d'un budget propre et que les charges de fonctionnement sont incluses dans le budget principal. Monsieur Hormière est très satisfait de la fréquentation du CACS et souhaite que les tarifs actuels soient maintenus.

Informations

- Commission des rythmes scolaires : Madame Costa indique avoir organisé une réunion avec les parents délégués afin d'ouvrir les discussions au sujet des nouveaux rythmes scolaires et connaître leur ressenti. Elle précise qu'il y a beaucoup de sollicitations. Monsieur le Maire explique que la mise en place de services supplémentaires le mercredi pèsera lourd dans le budget de la commune. Les décisions du conseil municipal ne pourront pas contenter tout le monde, mais il s'engage à ce qu'un consensus au maxima soit trouvé. Il précise également que peu de familles ont répondu à l'enquête qui a été initiée par l'ancienne municipalité au sujet des besoins en matière de service le mercredi.
- Commission espaces verts : Les membres de la commission accompagnés des agents ont fait le tour des hameaux et fait le point sur les espaces publics à entretenir. Cette année, il y aura moins de fleurissement, l'objectif est de maintenir la commune propre. L'ensemble du conseil municipal remercie les habitants qui entretiennent les accotements.
- Commission bâtiment : l'appel d'offres pour les travaux à la cantine a été mis en ligne sur le site de l'ATDA. Les offres seront remises avant le 19 mai, midi, en mairie. La CAO se réunira le mardi 20 pour l'ouverture des plis qui seront examinés pour avis, par la commission Bâtiment.

Fin de la séance : 21h15